

8.6

LA ZONE 35 : L'INVITATION AU GRAND CHELEM

(26-02-20)

INTRODUCTION

L'invitation au Grand chelem est généralement la progression logique d'une recherche de chelem déjà enclenchée, aussi bien en atout qu'à Sans-Atout. Mais il est aussi possible d'inviter au Grand chelem directement après les enchères préliminaires. Dans tout les cas, il faut avoir acquis la certitude que le *Pointage Combiné Plancher* (PCP) a atteint la Zone d'invitation spécifique pour le Grand chelem soit **35-36** HL/PP ou, moins souvent, par la la connaissance que l'équipe détient 12 levées sûres.

Évidemment, on ne peut pas utiliser l'espace au niveau **4 et 5** à la couleur parce qu'il est réservé pour la recherche de chelem (niveau 6).

Concrètement, l'espace résiduel pour faire une déclaration officielle invitant au Grand chelem se limite à l'enchère **5 SA** et **6 Trèfles**. La raison étant qu'il faut, en cas d'un manque de valeurs supplémentaires, pouvoir stopper les enchères au **niveau 6** pour ne pas perdre le chelem qui est nécessairement possédé.

8.6 La Zone 35: L'invitation au Grand chelem

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

La convention qui prend en charge l'*Invitation au Grand chelem* en **ATOUT** est appelé **JOSÉPHINE**. L'enchère réservée pour cette convention se présente "classiquement" sous deux formes, soit **5 SA** et aussi **6 Trèfles**, selon les contextes présents dans la situation d'enchères ayant permis d'établir le fit et le niveau de pointage requis, soit la Zone 35.

Pédagogiquement parlant, il est préférable de commencer d'abord par l'invitation au Grand chelem à **Sans-Atout** qui, elle se résume à l'**enchère naturelle** à **SANS-ATOUT AU NIVEAU 5**, appelé aussi **Invitation Quantitative au Grand chelem** ou plus simplement, **5 SA QUANTITATIF**.

8.6.1 INVITATION QUANTITATIVE AU GRAND CHELEM À SANS-ATOUT

Cette règle-convention est carrément la suite logique de l'enchère *naturelle 4 SA non forcé, libre*.

On parle alors d'INVITATION QUANTITATIVE AU GRAND CHELEM et l'enchère spécifique se résume à l'enchère à Sans-Atout naturel au niveau 5. C'est la règle-convention **5 SA QUANTITATIF** Double saut.

IMP. *Donc, si le niveau des enchères est rendu à 4 en mineure ou en Majeure, l'emploi de 5 SA avec saut prend la signification de 4 SA Qttf; c'est donc une Invitation au chelem seulement. Le partenaire va alors soit Passer ou choisir le chelem, donc le niveau 6, à l'atout ou à Sans-Atout selon son jeu.*

Les contextes pour 5 SA Quantitatif

Les contextes pour l'invitation au Grand chelem sont les mêmes que pour l'invitation par 4 SA Quantitatif (ou 4 SA naturel (libre, non forcé), soit:

- ⇒ une **ANNONCE NATURELLE** à SANS-ATOUT au préalable;
- ⇒ un **MISFIT** si 5 SA annoncé à double saut;
- ⇒ un **FIT** EN MINEURE/MAJEURE qui peut être
 - au **niveau 2, ou 3** car **5 SA** est annoncé à double saut pour préciser le pointage de zone 35 et une distribution balancée et atout banal;

N.B. Ne pas oublier que 4 SA *Blackwood direct* est interdit car le mode Contrôle est prioritaire si le Premier ou le Deuxième Contrôle est disponible, donc pas de confusion avec *Blackwood*.

Rappel: **5 SA** à simple saut sur sur fit de niveau 4, **n'est pas** une Invitation au Grand chelem mais bien au chelem, donc correspond à 4 SA Qttf (à saut, non forcé)

Les contextes peuvent être facilement anticipés car il faut que les deux partenaires détiennent (le plus souvent) chacun une main au moins maximale. Mais le critère essentiel est la présence de double saut si l'on veut éviter toute confusion avec d'autres règles.

8.6- 3

8.6 La Zone 35: L'invitation au Grand chelem

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

En effet, il est capital d'harmoniser les contextes pour les déclarations *4 SA Blackwood*, *4 Trèfles Gerber*, *l'Invitation au chelem en mode Contrôle de niveau 4*, et *4 SA Quantitatif* et son système de réponse à échelon où 5 SA est le 5^{ième} échelon, Voir Th. 8.5.8.

Pour une meilleure vue d'ensemble, voici un Tableau qui présente toutes les options possibles des réponses à Sans-Atout après une **Ouverture à la couleur au niveau 1** quand le Répondant fait face à un pointage maximum chez l'Ouvreur.

Tableau 8.6:1 Réponses à Sans-Atout face à une main maximale de 18 à 21 HL après ouverture à la couleur au niveau 1

⇒ Passe	⇔	6 à 12 H;
⇒ 4 SA	⇔	avec 13-14 HL, ce qui invite quantitativement au chelem à Sans-Atout;
⇒ 6 SA	⇔	avec 15-16 HL, ce qui déclare le chelem;
⇒ 5 SA	⇔	avec 17-18 HL, ce qui invite quantitativement au Grand chelem à Sans-Atout;
⇒ 7 SA	⇔	avec 19 HL et +, ce qui déclare le Grand chelem.

Ce Tableau démontre qu'il y a un continuum dans les enchères naturelles à Sans-Atout en fonction du *Pointage Plancher du Partenaire* (PPP). Le répondant, dans ce cas-ci doit bien identifier le PPP de l'Ouvreur qui est **18** pour la catégorie maximale *élargie* et par la suite ajouter son pointage; puis il déclare l'enchère qui correspond au Pointage Combiné Plancher; il n'y a aucune improvisation à faire.

Regardons les exemples les plus typiques pour chaque catégorie de contexte pour les enchères naturelles de haut niveau à Sans-Atout.

8.6 La Zone 35: L'invitation au Grand chelem

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

8.6.1.1 INVITATION PAR 5 SA QTTF APRÈS UNE ENCHÈRE À SANS-ATOUT NATUREL

Cette catégorie est presque trop évidente et on ne lui accorde pas une attention suffisante. Il faut bien comprendre que l'enchère *4 SA Quantitatif* n'a pas besoin de montrer un saut d'enchères après 3 SA du partenaire pour être considérée comme une invitation au chelem parce que le répondant, dans ce cas-ci, est tout à fait libre, sa déclaration n'est pas forcée. De même, *5 SA Quantitatif* n'aura pas besoin d'un double saut pour inviter au Grand chelem si *4 SA Qttf* aurait pu être annoncé librement juste avant.

Ex. 8.6:1 Invitation par 5 SA Qttf après Sans-Atout

1	2	3	4
1 Co	Passe	1 Pi	Passe
<u>3 SA</u>	Passe	5 SA	...

Commentaires :

C'est une Invitation au Grand chelem. Voir *Tableau 8.6:1*.

L'O. a décrit une main maximum élargie 18-21 HL.

Le R. a un main *forte* 17-18 HL. Le PCP est de 35. Le répondant invite donc au Grand chelem.

Si l'ouvreur détient la portion supérieure de sa catégorie maximale, donc un surplus de 2-3 points, il doit alors déclarer le Grand; et dans le cas contraire, il ne doit pas oublier de gager le niveau 6; c'est une erreur coûteuse d'oublier cela.

Ex. 8.6:2 Invitation par 5 SA Qttf après Sans-Atout

1	2	3	4
1 SA	Passe	5 SA	...

Commentaires :

Le répondant invite au Grand chelem. Son pointage se situe nécessairement à 19 ou 20 points. Regardez de nouveau le Tableau ci-dessous et qui a été exposé au *sous-thème 8.5.8*.

8.6- 5

8.6 La Zone 35: L'invitation au Grand chelem

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Lorsque l'ouvreur démarre les enchères à Sans-Atout au niveau 1, son *Pointage Plancher du Partenaire* (PPP) est évidemment **16** points. Les réponses à SA du Répondant seront donc les suivantes.

**Tableau 8.6:2 CLASSIFICATION DE LA MAIN DU RÉPONDANT
APRÈS OUVERTURE À 1 SA**

⇒ 2 SA	⇔ avec 8-9 HL, ce qui invite l'ouvreur à la manche;
⇒ 3 SA	⇔ avec 10 à 14 HL, ce qui déclare la manche;
⇒ 4 SA	⇔ avec 15-16 HL, ce qui invite quantitativement au chelem à Sans-Atout;
⇒ 6 SA	⇔ avec 17-18 HL, ce qui déclare le chelem;
⇒ 5 SA	⇔ avec 19-20 HL, ce qui invite quantitativement au Grand chelem à Sans-Atout;
⇒ 7 SA	⇔ avec 21 HL et +, ce qui déclare le Grand chelem.

8.6 La Zone 35: L'invitation au Grand chelem
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

8.6.1.2 INVITATION PAR 5 SA QTTF APRÈS UN MISFIT

Quand il y a misfit, il est possible de déclarer à tous les niveaux du Sans-Atout selon le pointage possédé et cela, sans confusion si *4 SA Qttf* (à saut, non forcé) est réalisable.

Voici, trois exemples types. D'un part, l'ouvreur annonce un main bicolore et le Répondant déclare une main balancée. Et, d'autre part, le Répondant annonce une main maximale avec l'Ouvreur qui invite au Grand chelem.

Ex. 8.6:3 Invitation par 5 SA Qttf après un MISFIT

* *Le chiffre souligné est le Pointage Plancher du Partenaire (le premier chiffre de la catégorie décrite) et le chiffre **en gras** est le pointage de la main à ajouter.*

	Ouvreur		Répondant
a)	1 Ca (13 à 21 HL)		1 Pi (6 et +)
	2 Co (<u>18</u> -21HL)	si	2 SA (<u>18</u> - + 6 -7 = 24-25)
	?	si	3 SA (<u>18</u> - + 8 à 11 = 26 à 29)
		si	4 SA (<u>18</u> - + 12- 13 -14 = 31)
		si	6 SA (<u>18</u> - + 15 -16 = 33-34)
		si	5 SA (<u>18</u> - + 17-18 = 35 -36)

Commentaires :

Il y a misfit et l'O. a une main maximale, donc au moins **18 HL**. Et le R peut annoncer *4 SA Qttf* à saut (*par rapport à 2 Coeurs*); donc **5 SA** est une véritable invitation au Grand chelem quand la Zone 35 est atteinte. L'Ouvreur détient au moins 18 HL et le Répondant se doit d'avoir une main *forte* de 17 HL/PP.

L'O. va réévaluer sa main et avec un surplus de 2 PP, soit au moins 20 PP au total, il va miser le Grand chelem, sinon il ne doit pas oublier de gager le chelem au niveau 6.

8.6 La Zone 35: L'invitation au Grand chelem

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

b)	Ouvreur	Répondant
	1 Ca (13 à 21 HL)	1 Co (6 et +)
	2 Tr (13-17HL)	si 2 SA (<u>13</u> + 11-12 = 24-25)
	?	si 3 SA (<u>13</u> - + 13 à 16 = 26 à 29)
		si 4 SA (<u>13</u> + 17-18 = 30-31)
		si 6 SA (13- + 19-20 = 32-33)
		si 5 SA (<u>13</u> - + 21-22 = 34-35)

Commentaires :

Il y a misfit et l'O. a une main minimale. Et le R peut annoncer 4 SA *Qtff* à saut; donc 5 SA est une véritable invitation au Grand chelem car la Zone 35 est atteinte. L'Ouvreur détient au moins 13 HL et le Répondant se doit d'avoir une main d'une *valeur relative* (V. Tome II, p. 6) de 4½ à 5, doit 21-22 HL/PP.

L'O. va réévaluer sa main et avec au surplus de 2 PP, soit au moins 15 PP au total, il va miser le Grand chelem, sinon il ne doit pas oublier de gager le chelem au niveau 6.

c)	1	2	3	4
	1 Ca	Passe	2 Tr	Passe
	2 Co (18 à 21)	Passe	2 Pi (13 HL/PP et +)	Passe
	5 SA (21 + <u>13-14</u> = 35)		...	...

Commentaires :

L'O. a décrit une main bicolore maximum élargie; son PPP vaut 18 points Le R. a décrit une *deuxième nouvelle couleur* ce qui affirme théoriquement un pointage maximum même si l'ouvreur a lui-même décrit un pointage maximum.

En effet, il y a misfit évident et le répondant a déjà affirmé que son pointage était de 11 HL. Sans surplus, il doit *aller droit au but*, donc annoncer sans attendre la manche à 3 SA car les 4 couleurs sont arrêtées (il serait ridicule d'annoncer le Pique s'il n'avait pas de valeur). L'annonce de la 4^{ième} couleur dans un contexte de main maximale chez l'ouvreur doit donc garder sa signification de main maximale s'il n'y a pas eu d'intervention adverse.

8.6- 8

Vu que 4 SA *Qtff* à saut est réalisable à saut, son enchère 5 SA est une véritable

Chapitre 8 : La recherche de chelem

par Gérald Néron, Granby, Qué. Canada

8.6 La Zone 35: L'invitation au Grand chelem

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

invitation au Grand chelem. Le PPP du R. est donc de 13 points. L'Ouvreur peut logiquement avoir une main de 21 HL de qualité et ainsi inviter au Grand chelem.

Le R. doit donc réévaluer son pointage en fonction d'un contrat à Sans-Atout. Ainsi, avec un surplus de 2 points, soit avec 15-16 HL, il va gager le Grand chelem; sinon, il ne doit pas oublier de gager le niveau 6 (à moins que sa main vaille moins que 13 HL/PP).

8.6.1.3 INVITATION PAR 5 SA QTTF APRÈS UN FIT

La logique de la règle-convention **4 SA QTTF** (*libre, non forcé*) se poursuit pour l'invitation au Grand chelem par **5 SA QTTF** (*libre, non forcé*).

En termes simples, s'il est possible d'annoncer **4 SA QTTF**, l'enchère **5 SA QTTF** prend la signification d'une **Invitation au Grand chelem**.

Autrement dit, si **4 SA Qttf naturel, non forcé**, n'est pas réalisable, **5 SA** est une invitation pour au chelem (niveau 6) de préférence à Sans-Atout car l'atout possédé est de faible valeur.

Ex. 8.6:4 Que signifie 5 SA sur un soutien au niveau 3?

Ouvreur	Répondant
1 Ca (13 à 21 HL)	1 Co (6 HL et +)
3 Co (<u>17</u> -18)	5 SA (<u>17</u> + 17-18) = 34- 35 -36)
	si 6 SA (<u>17</u> + 15-16) = 32- 33 -34)

Commentaires :

Il y a **fit déclaré au niveau 3 en Majeure**. Si le répondant désire inviter au chelem à l'atout, il peut et doit en priorité utiliser le mode Contrôle.

Donc, ici, comme il y a un double saut d'enchères évident pour la redéclaration à **5 SA**, il s'agit bien de *l'invitation Quantitative au Grand chelem à Sans-Atout*.

8.6- 9

8.6 La Zone 35: L'invitation au Grand chelem
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Ex. 8.6:5 Que signifie 4 SA et 5 SA sur un soutien en mineure au niveau 4?

	Ouvreur	Répondant
a)	1 Tr (13 à 21 HL) 4 SA ? (13-14 + <u>15</u> = 28-29) ou 5 SA (15-16 + <u>15</u> = 30-31)	4 Tr (<u>15</u> à 16 HL/PP)

Commentaires :

Cet exemple mérite votre attention. Le soutien en **mineure** au niveau **4** est l'*intérêt au chelem* (ou *forcing* pour le niveau 5); cela stipule que la zone 29 est atteinte.

Pour bien interpréter la redéclaration 5 SA de l'O. face à un fit déclaré au niveau 4, il faut toujours se souvenir que lorsque **le mode Contrôle est disponible pour inviter au chelem, 4 SA Blackwood n'est pas en vigueur**. Ici, il est très facile d'utiliser le mode Contrôle pour inviter au chelem à l'atout; donc ce mode a la priorité.

Par conséquent, une redéclaration de l'O. à **4 SA** est **naturelle** (donc *Quantitative*) mais **forcée** (*obligée, non Quantitative*) dans le but d'avertir que jouer une manche à l'atout en mineure est trop risqué.

Si l'O. veut inviter au chelem grâce à un pointage et une distribution propice pour le Sans-Atout, il doit déclarer **5 SA à saut pour remplacer 4 SA Qttf**; car, le contexte forcé provoqué par l'annonce au niveau 4 permet de savoir que **5 SA n'est pas** l'invitation "officielle" pour le Grand chelem.

8.6 La Zone 35: L'invitation au Grand chelem

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Ex. 8.6:6 Que signifie 4 SA et 5 SA sur un soutien au niveau 4 en Majeure ?

1	2	3	4
1 Ca (13 à 21 HL)		1 Co (<u>6</u> HLet +)	
4 Co (20-21 PP + <u>6</u> = 26 PP)		4 SA ? (<u>18</u> + 15 PP = 33 PP)	
		5 SA ? (<u>18</u> + 17 = 33 PP)	

Ici, l'enchère **4 SA** correspond à la convention **4 SA Blackwood** car le mode Contrôle n'est pas disponible pour les deux premiers Contrôles. Le R. affirme donc avoir (18 + 15 = 33) au moins 14-15 HL/PP pour un PCP de 33 points pour déclarer le chelem, tout en garantissant dans l'équipe 3 Contrôles et 2 GH d'atout.

Donc dans ce contexte, **5 SA** à saut correspond strictement à **5 SA Qttf**. Cela avertit d'un faible atout mais avec un pointage autorisant le Grand chelem. Notez que 5 SA n'est jamais la convention Joséphine (Voir *Pr. 8.6:4, p. 8,6-16*) ; si c'est ce qui est visé, il faut employer *6 Trèfles*.

Alors, si l'O. a un surplus, donc entre 20-21 HL/PP il va miser le niveau 7 à l'atout **ou** à Sans-Atout selon la validité de son atout et de son pointage. Sans surplus de pointage, l'ouvreur peut *Passer* pour jouer à Sans-Atout au niveau 5, ou, de préférence, déclarer à l'atout au niveau 6 si son atout est valable vu qu'il y a 35 points affirmés au minimum par les deux équipiers.

Il est maintenant le temps de voir comment se fait la recherche de Grand chelem quand la nature du contrat est à l'atout.

8.6.2 INVITATION AU GRAND CHELEM À L'ATOUT

8.6.2.1 Invitation au Grand chelem avec 5 SA Blackwood

Dans le système *Bridge Standard International*, il est possible d'inviter au Grand chelem à l'**atout**, par l'utilisation du «Questionnaire pour les Rois», à partir de deux conventions au préalable, soit *4 SA Blackwood* et *Blackwood inversé*.

PRINCIPE 8.6:1 CONTEXTE GÉNÉRAL DE 5 SA BLACKWOOD

Il faut obligatoirement que la convention 5 SA Blackwood soit déclarée :

⇒ **par le joueur qui a annoncé 4 SA BLACKWOOD;**

⇒ **ou par le partenaire du joueur qui annoncé BLACKWOOD INVERSÉ.**

L'*Invitation au Grand chelem à l'atout* se fait idéalement **après** une invitation au chelem en mode Contrôle qui s'est terminé par la déclaration de chelem *4 SA Blackwood* ou encore par *Blackwood inversée* (c'est-à-dire quand un des équipiers sait que les 3 Contrôles sont détenus mais qu'il n'a pas connaissance de la présence de 2 GH d'atout; alors il déclare d'emblée les As (V. *Sous-thème 8.4.5* , p. 8.4 - 5 et 8.4 -19).

Cependant, il est possible d'inviter au Grand chelem à l'atout après *4 SA Blackwood* annoncé **directement après un fit lorsque les deux premiers Contrôles ne sont pas disponibles**. Ceci est particulièrement le cas quand le niveau 4 en Majeure est déjà annoncé.

Il y a aussi certaines situations d'enchères où il est utile de déclarer une invitation au Grand chelem à l'atout avec l'enchère "*6 Trèfles*" (voir *plus loin*) sans même avoir eu besoin de déclarer le chelem officiellement par *4 SA Blackwood* ou *Blackwood inversé*.

Le joueur qui doit évaluer la pertinence d'annoncer une invitation au Grand chelem à l'atout est celui qui a reçu l'information du nombre d'As par son partenaire après avoir déclaré lui-même *4 SA Blackwood*; **ou** encore par le joueur qui a reçu (*sans l'avoir demandé*) l'information de nombre d'As via *Blackwood inversé* du partenaire.

8.6 La Zone 35: L'invitation au Grand chelem

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

La décision d'annoncer une invitation au Grand chelem à l'atout doit être basée sur des critères objectifs.

PRINCIPE 8.6:2 DÉFINITION DE L'INVITATION 5 SA BLACKWOOD

Celui qui déclare 5 SA Blackwood affirme :

- **que l'équipe possède les 4 AS,**
- **que le Pointage Combiné Plancher atteint 35 HL/PP.**

Il faut être conscient, contrairement à l'approche habituelle et basique, que 5 SA Blackwood (tout comme 4 SA Blackwood) doit répondre à des exigences précises.

Ce qui signifie particulièrement que 5 SA Blackwood doit être considéré comme une véritable invitation. En clair, le répondant à cette invitation peut et doit évaluer l'éventualité de déclarer lui-même le Grand chelem au lieu d'annoncer sans réfléchir son nombre de Roi. En effet, s'il détient un surplus de pointage, des valeurs non descriptibles (singleton, chicane, longue et solide suite) et qu'il sait que le partenaire a terminé la description de sa main, il doit, si c'est la cas, déclarer sans attendre le Grand chelem.

PRINCIPE 8.6:3 RÉPONDRE À 5 SA BLACKWOOD

	<u>RÉPONSE</u>	<u>SIGNIFICATION</u>
<u>1^{er} échelon:</u>	6 Trèfles	aucun Roi ou 4 Rois;
<u>2^{ième} échelon:</u>	6 Carreaux	1 Roi;
<u>3^{ième} échelon:</u>	6 Coeurs	2 Rois;
<u>4^{ième} échelon:</u>	6 Piques	3 Rois;

En cas de surplus de valeurs: pointage, singleton/chicane, longue suite solide, il est plausible de déclarer directement le Grand chelem au lieu de décrire les Rois.

8.6 La Zone 35: L'invitation au Grand chelem

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

En résumé, la deux conventions 4 SA et 5 SA Blackwood ciblent respectivement les As et les Rois pour les chelems en atout.

Dans le système enseigné, la déclaration de chelem par *4 SA Blackwood* affirme la connaissance évidente dans l'équipe d'un *POINTAGE COMBINÉ PLANCHER* DE 33 HL/PP, TROIS CONTRÔLES DE NIVEAU 4 ET DE 2 GH D'ATOUT.

Ces exigences sont la base pour comprendre et intégrer la convention appelé *Joséphine* qui cible les GH d'atout et le niveau 7, soit le Grand chelem

8.6.2.2 INVITATION AU GRAND CHELEM AVEC LA CONVENTION JOSÉPHINE

La convention *Joséphine* de même que les autres conventions classiques 4 *SA Blackwood* et 4 *Trèfles Gerber* ont tous le même défaut. Soit d'avoir été créées dans l'esprit d'autrefois, c'est-à-dire de correspondre à un **ordre** (*obligation d'y répondre*) sans aucun message descriptif. Cette approche ancienne était basée sur la notion du capitaine et la conviction que gager vite et fort pour remporter la compétition des enchères était le meilleur moyen pour avoir du succès.

De nos jours, le développement du langage des enchères a fait en sorte que pour "jouer mieux que la moyenne", il faut plutôt prendre le temps de communiquer pour décrire la main le plus précisément possible et jouer en équipe.

Bref, ces trois conventions ont leur raison d'être mais elles ont pris trop de place. Malgré tout, elles continuent d'être enseignées et utilisées comme des "questions exigeant l'obéissance" par un capitaine, par un joueur plus expérimenté, ou qui a une bonne main, ou encore qui ne sait pas communiquer d'égal à égal.

Ces conventions sont presque devenues un fourre-tout qui inhibe tout développement logique dans les communications à tous les niveaux. C'est compréhensible, il n'y avait, jadis, que ces trois outils pour les enchères de haut niveau et le langage des enchères n'était pas aussi élaboré qu'aujourd'hui.

Tout cela pour vous avertir que la convention *Joséphine* a le même défaut majeur que ces deux autres conventions. Elle obstrue un vaste territoire tout en étant d'un usage très pointu (les Gros Honneurs) et limité au Grand chelem.

Vous avez compris qu'il faut remanier quelque peu cette convention dans le but de récupérer un territoire important qui a été amputé aux *enchères naturelles à Sans-Atout*.

Autrement dit, se réapproprier 5 *SA QUANTITATIF*. En effet, dans le système *Bridge Standard International*, les enchères Quantitatives sont dorénavant utilisables dans les trois grands contextes que sont les réponses et redéclarations **naturelles à Sans-Atout**, les **misfits** et aussi les **fits en mineure et en Majeure** au niveau 2, 3 et même 4.

8.6 La Zone 35: L'invitation au Grand chelem
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

En conclusion, il faut cesser d'associer systématiquement l'enchère **5 SA** à la convention *Joséphine* à cause du blocage et la confusion qu'elle entraîne. Donc le Principe suivant:

PRINCIPE 8.6:4 «5 SA» N'EST JAMAIS JOSÉPHINE

5 SA n'est jamais la convention JOSÉPHINE.

Corollaire:

Cette enchère retrouve donc son territoire naturel dans une contexte de Sans-Atout. Bien entendu, 5 SA continue de s'appliquer comme QUESTIONNAIRE POUR LES ROIS quand la convention 4 SA *Blackwood* a été annoncée au préalable.

Réserver l'enchère **5 SA** pour la convention *Joséphine* cause de la confusion et gaspille la possibilité d'utiliser cette enchère pour inviter naturellement au chelem à Sans-Atout par 5 SA (quand 4 SA serait *sans saut, donc forcé, obligé,*), ou crée de la confusion quand il faut jouer **au niveau 5 à Sans-Atout si le chelem est trop incertain**. Ou, pire encore, de la confusion avec l'invitation naturelle au Grand chelem. Bref, employer "5 SA" pour signifier la convention "*Joséphine*" a trop d'impacts négatifs.

Pour autant, il demeure possible, malgré l'abandon de l'enchère réservée *5 SA Joséphine*, de conserver la raison d'être de cette convention.

Pour conserver la convention *Joséphine*, il faut en attribuer l'**exclusivité** à l'enchère **6 Trèfles**. Cette attribution exclusive n'a pas d'impact sur l'ensemble des conventions et **permet d'éviter tout confusion**. Son seul impact négatif est le fait qu'il y a une obstruction très partielle quand l'atout est à Trèfle et une légère diminution de son incidence possible.

Somme toute, la convention *Joséphine* exclusive à **6 Trèfles** conserve un excellent rapport efficacité/effet négatif tout en redonnant un important territoire qui était obstrué et en éliminant définitivement la confusion causée par l'annonce 5 SA.

PRINCIPE 8.6:5 CONTEXTE DE LA CONVENTION JOSÉPHINE

La convention *JOSÉPHINE* est affirmée quand:

⇒ le joueur qui a déclaré *4 SA Blackwood*, et redéclare **6 Trèfles** après avoir obtenu la réponse par échelon du partenaire;

ou

⇒ après l'annonce à *4 SA forcé* du partenaire sur l'enchère **4 Trèfles ou 4 Carreaux** annoncée comme *Ouverture faible* ou en *soutien forcing*.

- un fit déclaré à Trèfle si l'invitation au chelem en mode Contrôle est disponible ou présente.

Le contexte pour identifier l'enchère réservée **6 TRÈFLES** pour la convention *Joséphine* est maintenant possible sans confusion et sans perte d'efficacité dans l'ensemble des conventions.

PRINCIPE 8.6:6 DÉFINITION DE LA CONVENTION JOSÉPHINE

La convention « JOSÉPHINE 6 TRÈFLES » se définit comme:

- **une invitation au Grand chelem dans l'atout déclaré;**
- **qui affirme un pointage dans la Zone 35 HL/PP ou 12 levées sûres;**
- **qui demande au partenaire des informations concernant la présence dans sa main des Gros Honneurs de l'atout.**

IMP.: La réponse à cette convention n'est pas une simple suite d'échelons comme c'est la cas avec les enchères *Blackwood* et *Gerber*. Grâce au concept des **couleurs spécifiées**, il est dorénavant possible de mieux performer car le potentiel descriptif de cette convention est amplifié dans le système enseigné.

Il y a trois catégories de réponses qui sont possibles selon qu'il n'y a **aucune couleur (ou suite) spécifiée de part et d'autre**, ou **selon que c'est le répondant ou le déclarant** qui a annoncé la convention.

PRINCIPE 8.6:7 RÉPONDRE À LA CONVENTION JOSÉPHINE

A) Si l'atout n'est pas une couleur spécifiée.

Le Répondant faisant face à Joséphine annonce :

⇒ Si aucun GH d'atout

- **Passe :** si l'atout déclaré est à TRÈFLE (donc le chelem est gagé),
- **6 CARREAUX :** si l'atout déclaré est à CARREAU (donc le chelem est gagé),
- **6 CARREAUX :** si l'atout déclaré est en Majeure : (le déclarant doit déclarer le chelem en Majeure),

⇒ Avec un GH d'atout:

- **NIVEAU 6 DE L'ATOUT** (le déclarant va alors évaluer la pertinence de gager le Grand chelem).

⇒ Avec 2 GH d'atout :

- **NIVEAU 7 DE L'ATOUT**

B) Le déclarant de l'atout a annoncé une couleur spécifiée et la convention Joséphine

Le Répondant faisant face au déclarant à l'atout et de Joséphine, annonce:

⇒ Si aucun GH d'atout:

- **Passe :** si l'atout déclaré est à Trèfle (donc le chelem est gagé),
- **6 CARREAUX :** si l'atout déclaré est à Carreau (donc le chelem est gagé),
- **6 CARREAUX :** si l'atout déclaré est en Majeure : (le déclarant doit déclarer le chelem en Majeure).

⇒ Avec le Valet d'atout en Majeure et surplus de 2 HL/PP:

- **NIVEAU 6 DANS L'ATOUT DÉCLARÉ EN MAJEURE** et le déclarant va alors évaluer la pertinence de gager le Grand chelem.

⇒ Avec le GH d'atout manquant :

- **NIVEAU 7 DANS L'ATOUT DÉCLARÉ EN MAJEURE OU À CARREAU.**

C) Le déclarant de l'atout a annoncé une couleur spécifiée mais c'est le répondant qui déclare Joséphine

Le déclarant de l'atout, QUI DÉTIENT UNE COULEUR SPÉCIFIÉE (OU ÉQUIVALENTE), faisant face à Joséphine par le répondant, annonce:

⇒ **Si couleur Équivalente (1GH et 1 pH et 1 c. supp.):**

- **Passe :** si l'atout déclaré est à Trèfle (donc le chelem est gagé),
- **6 CARREAUX :** si l'atout déclaré est à Carreau (donc le chelem est gagé),
- **6 CARREAUX** si l'atout déclaré est en Majeure : *(le répondant doit déclarer le chelem),*

⇒ **Avec seulement 2 GH d'atout:**

- **NIVEAU 6 DANS L'ATOUT DÉCLARÉ EN MAJEURE** et le Répondant va alors évaluer la pertinence de gager le Grand chelem.

⇒ **Avec les 3 GH d'atout :**

- **NIVEAU 7 DANS L'ATOUT DÉCLARÉ EN MAJEURE OU À CARREAU.**

Le concept de *couleur spécifiée* rend la convention *Joséphine* beaucoup plus performante; ce n'est plus un banal questionnaire.

Voici quelques exemples tout à fait plausibles et très instructifs pour visualiser la dynamique d'une recherche de Grand chelem pour les trois scénarios possibles.

Dans l'exemple suivant, c'est le répondant de l'atout qui invite au Grand chelem et le déclarant de l'atout n'a pas annoncé suite d'atout spécifiée (*scénario A*).

8.6 La Zone 35: L'invitation au Grand chelem
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Ex. 8.6:7 Quelle est la meilleure Invitation au Grand chelem?

* Le chiffre souligné est le Pointage Plancher du Partenaire (le premier chiffre de la catégorie décrite) et le chiffre **en gras** est le **pointage de la main à ajouter**.

A)	Ouvreur	Répondant
	A 8 7 6	R D 10 2
	6 4	A R 10
	5	A R 9 7 3 2
	R D V 10 3 2	---
	1 Tr	1 Pi (déclarant; 6 HL et +)
	2 Pi (répondant à l'atout)	4 Tr (13HL + 21 HL = au moins 31)
	4 Ca (1 ^{er} Contrôle)	4 SA (<u>13</u> HL+ 26 HL= 39)
	5 Ca (1 As)	?

Réponse :

1^{er} tour

L'O a 12 HL (10 PH + 2 PL) et une au moins une couleur cinquième spécifiée et il pouvait donc ouvrir les enchères.

Le R. détient 21 HL (19 PH + 2 PL). Il annonce 6 HL et + et un suite au moins quatrième à Pique.

2^e tour

L'O. donne un soutien minimum et il ne peut que posséder un soutien au mieux quatrième sinon il aurait ouvert à 1 Pique.

Le R. détient les exigences pour 4 SA *Blackwood* mais il doit utiliser le mode Contrôle en priorité; il annonce le Premier Contrôle disponible, **4 Trèfles** (3 Piques serait Invitatif à la manche car pas de saut; 4 Trèfles est à saut et il y a fit en majeure, donc pas de confusion avec un fit à Trèfle).

Il est normal et fréquent de posséder plus de points que nécessaire car **le mode Contrôle n'a pas de limite de pointage maximum définie**; son but est de démarrer le dialogue de la recherche de chelem au plus bas niveau possible.

3^e tour

L'O. annonce la possession du Deuxième Contrôle, **4 Carreaux** (soit il n'a pas le Troisième, le Coeur, ou qu'il n'a pas de surplus).

Le R. détient l'As et le Roi de Carreau, il peut donc déduire que l'O. détient au

8.6 La Zone 35: L'invitation au Grand chelem

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

moins un singleton. Il réévalue sa main. Il a 19 PH non perdant + 1 PP pour 2 As + 2 PP pour les 2 GH dans une suite au moins cinquième + 1 PP pour la 6^{ème} carte, et 3 PP pour la chicane. Sa main vaut **26 PP**. Il possède le Contrôle à Coeur et plus de 33 PP. Il peut déclarer **4 SA Blackwood** et inviter au Grand chelem par la suite.

4^e tour

L'O. répond à 4 SA Blackwood en déclarant le deuxième échelon; donc il a seulement 1 As. Cet As peut être soit à Coeur ou à Trèfle.

Le R. peut choisir entre les deux types d'invitation au Grand chelem en atout. 5 SA Blackwood ne lui serait pas d'une grande utilité; il lui faut absolument l'As d'atout, à Pique. Il doit choisir la convention Joséphine, soit **6 Trèfles**.

5^e tour

Comme aucune suite spécifiée n'a été annoncée (*situation A*), l'O. doit signifier qu'il détient 1 GH d'atout en misant l'atout au niveau 6.

Le R. détient le Roi et la Dame d'atout; donc son partenaire a bel et bien l'As d'atout, à Pique. Il gage le Grand chelem qui devrait être réussi facilement si l'atout est partagé 3-2 chez les opposants.

Voici les enchères au complet.

Ouvreur

1 Tr
2 Pi (*répondant à l'atout*)
4 Ca (2^{ème} Contrôle)
5 Ca (1 As)
6 Pi (*répondant à Joséphine*)

Répondant

1 Pi (*déclarant*)
4 Tr (13HL + 21 HL = au moins 31)
4 SA (13 HL + 26 HL = 39)
6 TR
7 Pi

Le prochain exemple correspond encore à la *scénario A*) mais cette fois le déclarant de l'atout invite directement au Grand chelem après que son partenaire ait décrit ses As par *Blackwood inversé*; donc c'est comme si c'était lui qui avait déclaré 4 SA Blackwood.

8.6 La Zone 35: L'invitation au Grand chelem

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Ex. 8.6:8 Joséphine après Blackwood inversé

* Le chiffre souligné est le *Pointage Plancher du Partenaire* (le premier chiffre de la catégorie décrite) et le chiffre **en gras** est le *pointage de la main à ajouter*.

A) Ouvreur	Répondant
R	A 9 8
A V 10 6 3 (<i>déclarant à l'atout</i>)	D 9 5 (<i>répondant à l'atout</i>)
R 7 5 4	---
D V 6	A D 10 7 5 3 2
1 Co	2 Tr (11 HL ou 12 PP)
2 Ca (13 à 17 HL)	4 Ca (1 ^{er} C.) (<u>13</u> HL + 18 (21) PP = 31 et +)
4 Pi (2 ^{ième} Contrôle)	5 Co (Blackwood Inversé: 2 As) (<u>13</u> HL + 19-20 (22) = 3 2- 33 -34)
6 Tr (16 HL + <u>19</u> -20 PP = 35)	6 Co (1 GH seulement)
Passe	

Réponse :

1^{er} tour

L'O a 15 HL (14 PH + 1 PL) et ouvre les enchères à 1 Coeur; cela affirme une couleur cinquième *anonyme* et 13 à 21 HL.

Le R. annonce une suite au moins quatrième et 11 HL et plus; il va déclarer le fit à Coeur au tour suivant; son enchère est impérative pour 1 tour et il faut donner priorité au fit en majeure au tour suivant ce qui va affirmer une manche.

2^e tour

L'O. donne un soutien simple à Trèfle ce qui affirme au moins 4 c. à Trèfle et un pointage minimum (13 à 17 HL).

Le R. a un soutien troisième de qualité pour le Coeur et son pointage est de 15 HL (12 PH + 3 PL) mais sa main se réévalue à 12 PNP + 1 (2 As) + 1 (GH d'atout) + 2 (2 GH dans une suite) + 2 pour carte supp. + 3 pour chicane avec fit 8 cartes, pour un total 12 + 9 = **22 PP** en comptant 1 PP au moins vu qu'il y a au moins un Double fit partiel. Son enchère **4 Carreaux à saut** invite en mode Contrôle ce qui agrée le fit pour la couleur d'ouverture et affirme *de facto* qu'il a au moins 1 GH d'atout. C'est le Premier Contrôle, car annoncer 4 Trèfles serait un resoutien forcing de manche en mineure.

8.6- 22

Chapitre 8 : La recherche de chelem

par Gérald Néron, Granby, Qué. Canada

8.6 La Zone 35: L'invitation au Grand chelem

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

3^e tour

L'O. a le Deuxième Contrôle qu'il annonce à **4 Piques** (*c'est correct de dépasser l'atout Coeur car la recherche de chelem peut s'arrêter au niveau 5*).

Le R. possède le Troisième Contrôle, le **Trèfle** (*un fit ne garantit pas un Contrôle de niveau 4; il faut donc en faire l'évaluation*). Le répondant a un surplus de pointage suffisant pour la Zone 33, possède trois Contrôles de niveau 4. Mais comme il ne sait pas si l'équipe détient au moins 2 GH d'atout, il ne peut pas déclarer le chelem par 4 *SA Blackwood*. Il doit déclarer **BLACKWOOD INVERSÉ** sans hésiter car aucune confusion n'est possible quand le mode Contrôle est enclenché. Il décrit donc son nombre d'As en déclarant 5 Coeurs, soit 2 As.

4^e tour

L'ouvreur sait automatiquement que le R. détient au moins 1 GH d'atout vu que c'est ce dernier qui a déclaré l'invitation au chelem en mode Contrôle et qu'il se devait d'avoir au moins 1 GH d'atout. Le Pointage Plancher du répondant est passé de 17-18 à 19-20 vu que ce dernier a déclaré que la Zone 33 était atteinte ($13 + 19 - 20 = 32 - 33$). Comme l'O. a un surplus non encore déclaré (sa main se réévalue à 16 PP en comptant 1 PP pour le Double fit partiel sans tenir compte des 2 points pour le singleton vu qu'il y a un risque de perdre le Roi. Comme le PCP atteint facilement 35 ($16 + 19 = 35$), l'O. est en droit d'inviter au Grand chelem et l'option *Joséphine* est plus pertinente dans cette situation d'enchères.

Le répondant détient 1 GH atout; il doit gager le chelem en majeure pour en aviser le déclarant de l'atout et de *Joséphine*. L'ouvreur va *Passer* à moins de savoir où se situe la *main dangereuse* chez les opposants afin de tenter l'impasse du GH manquant.

**

Il est bon de voir concrètement les contextes permettant d'annoncer 6 *Trèfles* en présence d'atout à Trèfle.

8.6 La Zone 35: L'invitation au Grand chelem

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Ex. 8.6:9 Joséphine et atout Trèfle

	Ouvreur	Répondant
a)	1 Tr 6 Tr ?	4 Tr (13 + 15-16)
a')	1 Tr 5 SA (15-16+ <u>15-16</u> = 31)	4 Tr (<u>13</u> + 15-16) 6 Tr ?

Commentaires :

- a) Le R. a déclaré un fit au niveau 4 en mineure qui est impératif (*forcing*) pour la manche en mineure, donc le niveau 5, soit la Zone 29 ou *intérêt au chelem*. Comme le mode Contrôle est disponible (*un saut d'enchère n'est pas nécessaire quand il y a un fit déclaré*) pour faire la recherche de chelem; alors **6 Trèfles** sans saut sans l'ombre d'un doute la convention **Joséphine**.
- a') Ici, 4 SA non forcé n'est pas possible, donc, 5 SA ne peut pas être une invitation au Grand chelem. Il s'agit bien de l'enchère **5 SA forcé** qui correspond tout simplement à un **invitation au chelem**. Alors, **6 Trèfles** est l'annonce naturelle du chelem.

	Ouvreur	Répondant
b)	1 Tr 4 SA (13-14 + <u>15-16</u> = 29)	4 Tr (<u>13</u> -21 + 15-16 = 29) 6 Tr (<u>13</u> + 19-20 = 33)
b')	1 Tr 4 SA ? (20 + <u>12-14</u> = 33)	3 Tr (<u>13</u> -21 + 12-14 = 25-27) 6 Tr ?

Commentaires :

- b) L'O. a redéclaré **4 SA forcé** (obligé ou sans saut); il cherche la manche à Sans-Atout de préférence à la manche en mineure qui est plus risquée (pour lui) et moins payante. Il n'y a donc pas de système de réponse Standard ou 4 SA Qttr^{Néron} qui s'applique.

8.6 La Zone 35: L'invitation au Grand chelem

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Le R. annoncerait la manche en mineure au niveau **5** si aucun surplus. Ici, le contexte est trop ambiguë pour donner la préférence à *Joséphine* Son enchère **6 Trèfles est naturelle** et déclare le chelem; aucune recherche pour le Grand chelem n'est possible et indiquée car l'ouvreur est minimum et il faudrait au moins 23-24 points au répondant. Si cela avait été le cas, il n'aurait pas dû utiliser le soutien forcing en mineure car sa main aurait été trop puissante mais bien une autre porte d'entrée comme un *deuxième nouvelle couleur* ce qui décrit une couleur et une main maximale en économisant l'espace.

- b') L'O. a redéclaré **4 SA libremenet** (non forcé ou avec saut); il invite bel et bien au chelem à Sans-Atout avec une main maximale supérieure (20-21 HL). Il y a donc un système de réponse possible si le partenaire a un surplus.
Ici, le R. n'utilise pas de système de réponse (Standard ou 4 SA Qttf^{Néron} qui s'arrête à 5 SA). Donc, son annonce à **6 Trèfles** est bel et bien *Joséphine* visant le Grand chelem; et non une annonce naturelle pour le chelem vu qu'il pouvait utiliser un système de réponse et permettre au partenaire d'annoncer son jeu; ce qui ne peut que l'informer pour mieux gager le chelem ou le Grand chelem.

En termes simples : «*Quand il y deux saut d'enchères, 6 Trèfles est Joséphine.*»

**

Ouvreur

Répondant

- | | | |
|----|--|---|
| c) | 1 Tr | 4 Tr (<u>13</u> -21 + 15 -16 = 29) |
| | 4 Co (15 -17 + <u>15</u> -16 = 31) | 6 Tr (<u>15</u> -17 + 19 = 35) |

Commentaires :

- c) L'O. n'a pas de Majeure cinquième et a reçu un soutien forcing pour le niveau 5.
Le R. n'a pas de suite Majeure quatrième (*cela est prioritaire avant de donner un fit en mineure au premier tour, c'est la base du bridge*).
Donc la redéclaration de l'O. ne peut être que l'invitation en mode Contrôle; **4 Coeurs** est le deuxième Contrôle qui nie le Premier Contrôle à Carreau. L'O. décrit au moins une main minimale supérieure élargie (15 -17 HL) et un GH.
Le R. avait le choix de décrire un Contrôle, de déclarer le chelem par *4 SA Blackwood* ou aussi *Blackwood inversé*. Mais après une deuxième réévaluation, il

8.6- 25

Chapitre 8 : La recherche de chelem

par Gérald Néron, Granby, Qué. Canada

8.6 La Zone 35: L'invitation au Grand chelem

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

invite au Grand chelem par **6 Trèfles Joséphine** parce ce qui l'intéresse est de savoir si le partenaire a 1 ou 2 GH.

L'O. va *Passer* pour le chelem à Trèfle s'il n'a pas 2 GH d'atout. Avec 2 GH d'atout il doit gager le Grand chelem.

**

	Ouvreur	Répondant
d)	4 Ca 6 <i>Tr</i>	5 SA (<u>13</u> + 17-18 = 31) ?

Commentaires :

- d) Sur un barrage de niveau 4, il n'est pas possible d'agréer l'atout par défaut en invitant en mode Contrôle car il faut voir un saut d'enchères pour annoncer un Soutien-Contrôle (*re: il est important de pouvoir parler naturellement pour annoncer une nouvelle couleur au niveau 4*). Ici, le R. invite au chelem à Sans-Atout en annonçant au niveau 5 car 4 SA aurait été «4 SA forcé»; ce n'est pas l'invitation au Grand chelem.

L'ouvreur a le choix entre *Passer*, gager 6 Carreaux et même 6 Sans-Atout. Cependant son choix est clairement évident, il vise le Grand chelem en déclarant **6 Trèfles Joséphine**.

Le R. sait que l'O. détient 2 GH d'atout (*c'est obligatoire pour les barrages*), il doit répondre selon le **scénario B**). Il annonce le chelem à Carreau si aucun GH ou le Grand chelem avec la possession du GH manquant.

Les deux prochains exemples correspondent à la **scénario B**).

Dans ce scénario, le déclarant de l'atout décrit une suite spécifiée qui est associée à son enchère et c'est lui-même qui déclare Joséphine.

8.6 La Zone 35: L'invitation au Grand chelem

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Ex. 8.6:10 Le déclarant a annoncé une couleur spécifiée et déclaré *Joséphine*.

* Le chiffre souligné est le *Pointage Plancher du Partenaire* (le premier chiffre de la catégorie décrite) et le chiffre **en gras** est le *pointage de la main à ajouter*.

B)	Ouvreur	Répondant
	1 Tr	1 Co (déclarant)
	2 Ca	3 Co
	4 Co	4 SA Blackwood (<u>18</u> HL/PP + 15 PP = 33)
	5 Co (2 As)	6 Tr (<u>18</u> HL/PP + 17 PP = 35 PP)
	7 Co (il a le GH manquant)	

Réponse :

1^{er} et 2^e tour

L'O a fait un *Inversé*; son pointage de 18 à 21 HL.

Le R. fait une *redemande à saut*; il détient une suite sixième spécifiée et au moins 13 HL ou 13 PP anticipé.

3^e tour

L'O. donne un soutien troisième ou un bon doubleton; il y a un fit à 9 cartes de qualité mais il ne décrit pas son pointage pour laisser plus d'espace au répondant pour décrire sa main car il y a déjà au moins 31 points qui ont été annoncés.

Le R. détient les exigences pour 4 SA Blackwood et il déclare le chelem; son PPP est donc de 15 PP.

4^e tour

L'O. décrit 2 As.

Le R. et déclarant de l'atout préfère **6 Trèfles Joséphine** au lieu de 5 SA Blackwood pour les Rois parce qu'il a une longue suite d'atout et un chicane et son pointage donne un PCP d'au 35 PP». Il lui manque l'As ou le Roi d'atout; il doit absolument avoir une réponse précise à ce sujet. Joséphine est la question idéale.

5^e tour

L'O., qui est le répondant de l'atout et de Joséphine, doit absolument annoncer l'atout au niveau 7 (car le niveau 6 de l'atout en majeure sert à décrire le Valet et un surplus) vu que le partenaire a décrit une suite spécifiée (donc 2 GH) lors de sa redemande à saut.

8.6- 27

**

Chapitre 8 : La recherche de chelem

par Gérald Néron, Granby, Qué. Canada

8.6 La Zone 35: L'invitation au Grand chelem

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

L'exemple suivant concerne encore la *situation B*) mais il incorpore une notion nouvelle (pour ceux qui n'ont pas étudié le Tome III, voir **Thème 3.9**, p. 377; particulièrement p. 298-299). Cette notion va être réintroduite dans le **CHAPITRE 9** qui va suivre juste après celui-ci dans le cadre des *RÉPONSES APRÈS OUVERTURES ET REDÉCLARATIONS D'UNE MAIN FORTE*.

Toutes les réponses à Sans-Atout pour toutes les Mains Fortes sont à la fois naturellement Quantitatives et à fois décrivent un soutien partiel, soit 1 Gros Honneur d'atout ou 2 cartes moyennes en plus du pointage relié au niveau déclaré (*Voir les Principes 3.9:5 et :6 p. 298-99 du Tome III*).

Il s'agit donc d'une enchère à signification *MIXTE* au plan pratique mais au plan technique cela va fait partie de la logique d'une redéclaration à Sans-Atout Standard (on n'a donc pas vraiment besoin d'alerter). Mais pour des raisons de logiques, il faut en faire une règle de base en bonne et dûe forme quand il y a un contexte de *main forte*.

Ainsi, parce qu'elles sont **toujours «obligatoires en cas de soutien partiel»** dans un **contexte de Mains Fortes** (incluant les Barrages), on doit donner le statut de règle-convention aux réponses à **Sans-Atout** dites *Mixtes* pour éviter la confusion avec enchères à Sans-Atout Quantitatif (libre, non forcé, à saut et double saut).

En clair, dans un contexte de réponse à une Main Forte, **5 SA MIXTE** déclare le **chelem** (*Zone 33: niveau 6*) pour un contrat **prioritairement à l'atout**, dans le but de laisser le choix au partenaire de décider du contrat final sur la nature du contrat (Atout versus Sans-Atout), par opposition à 5 SA Qttf qui invite exclusivement au **Grand chelem à Sans-Atout** et affirme la *Zone 35*. C'est basique dans le système enseigné.

Dans l'exemple qui suit, le déclarant de *Joséphine* a aussi déclaré l'atout (*situation B*). Mais, ce qui diffère, est le fait qu'il a annoncé une *Ouverture faible au niveau 4* ce qui décrit donc *de facto* une suite spécifiée huitième.

On considère que ce type de main vaut 13 PP comme PPP (*Pointage Plancher du Partenaire*).

8.6- 28

Chapitre 8 : La recherche de chelem

par Gérald Néron, Granby, Qué. Canada

8.6 La Zone 35: L'invitation au Grand chelem

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Ex. 8.6:11 Que doit répondre le partenaire si le déclarant annonce une ouverture faible au niveau 4 et redéclare 5 SA ou Joséphine.

* Le chiffre souligné est le Pointage Plancher du Partenaire (le premier chiffre de la catégorie décrite) et le chiffre **en gras** est le **pointage de la main à ajouter**.

B)	Ouvreur	Répondant
	4 Pi (Barrage)	4 SA (<u>13</u> + 15 -16 = 28-29)
si	5 SA ?	
si	6 Tr ? (16 + <u>19-20</u> = 35-36)	
si	?	

Réponse :

1^{er} tour

Une *ouverture faible au niveau 4* exige une suite spécifiée huitième et vaut entre 9 HL et 13 HL au maximum. On considère les *ouvertures faibles* comme une description techniquement *forte* à cause de la suite longue, solide et clairement décrite.

L'enchère **4 SA Blackwood** ne peut jamais être utilisé pour agréer le fit par défaut. À plus forte raison qu'avec une main d'ouverture faible, le déclarant ne peut posséder plus d'1 As étant donné que le faible nombre de PH.

Le R. décrit donc un 4 SA Qttf forcé qui garantit le niveau 5 et une main plutôt balancée (avec un faible soutien) mais avec des arrêts et un pointage invitatif au chelem.

2^e tour

⇒ Si **5 SA**: L'O. n'a pas choisi *Joséphine*, parce que son atout est **troué** ou que sa main n'est pas très offensive, donc pas de chicane, présence d'un ou deux doubletons. Ainsi, **5 SA (sans saut) est une invitation naturelle au chelem** (et non au Grand chelem.).

Le Répondant doit alors viser le chelem en atout ou à Sans-Atout à moins de posséder un double surplus ou 1 surplus avec le Roi et le Valet d'atout s'il veut gager au niveau du Grand chelem.

*

⇒ Si **6 Trèfles**

En annonçant *Joséphine* par **6 Trèfles**, l'O. affirme une main offensive donnant un pointage réévalué autorisant l'invitation au Grand chelem. Ce qui, en général, procure

8.6- 29

Chapitre 8 : La recherche de chelem

par Gérald Néron, Granby, Qué. Canada

8.6 La Zone 35: L'invitation au Grand chelem

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

au moins 8 levées sûres en tenant compte du fait que l'enchère 4 *SA* *invitatif* du répondant affirme au moins un soutien d'atout avec 1 bonne carte ou 2 cartes banales.

Si le R. détient le GH d'atout manquant (*la main du partenaire prend alors un surplus qui porte son Pointage Plancher à 15 PP; donc la Zone 37 du Grand chelem sera atteinte*), et avec un Pointage de Puissance d'au moins 19-20 PP ou au moins 4 levées sûres, il doit gager directement le Grand chelem; à Sans-Atout, avec les arrêts appropriés; sinon ce sera le Grand chelem à l'atout (Voir **Pr. 8.6.2:7**, p. 8.6 -18). Avec moins de valeurs que ce qui est exigé, le R. doit tout de même gager le niveau de chelem.

*

⇒ L'O. a aussi d'autres options, soit le choix d'annoncer :

► **l'atout au niveau 5** pour inciter le R. à cesser les enchères;

ou encore,

► une **Invitation en mode Interrogatif** pour indiquer la couleur *molle* et son intérêt pour au moins le chelem.

En conclusion, les *Ouvertures faibles et barrages* sont des déclarations précises et requièrent des enchères naturelles et logiques.

Les prochains exemples correspondent à la **situation C**) soit: le déclarant de l'atout décrit un suite spécifiée et c'est Répondant qui déclare Joséphine.

8.6 La Zone 35: L'invitation au Grand chelem

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Ex. 8.6:12 Que doit répondre le déclarant qui annonce une ouverture faible que c'est le répondant qui déclare *Joséphine*.

* Le chiffre souligné est le Pointage Plancher du Partenaire (le premier chiffre de la catégorie décrite) et le chiffre **en gras** est le pointage de la main à ajouter.

C)	Ouvreur	Répondant
	3 Co	6 Trèfles (<u>13</u> + 21-22 PP = 35)
	?	

Commentaires :

1^{er} tour

L'O. a décrit une main faible mais offensive valant en moyenne 13 PP et qui garantit 2 GH d'atout.

Le R. annonce **6 Trèfles Joséphine** de toutes évidences. Il détient un pointage de 21 ou 22 PP pour justifier une invitation au Grand chelem et un soutien de qualité; en plus il doit avoir des Contrôles de type As ou chicane car l'O. a donné une description très spécifique tout en étant d'un pointage inférieur à 13 HL.

2^e tour

L'O. doit décrire ses GH. Il a 3 possibilités. Si sa couleur est Équivalente, donc avec 1 GH et un pH et 1 carte supplémentaire, il annonce **6 Carreaux** pour en avertir le partenaire qui va alors stopper les enchères au niveau 6 à Coeur, sauf si ce dernier (le répondant) détient 2 GH.

Avec 2 GH comme prévu, l'O. annonce **l'atout en majeure** au niveau **6** et le déclarant de Joséphine (le répondant de l'atout) va réévaluer son jeu et annoncer éventuellement le Grand chelem à l'atout.

Avec 3 GH, l'O. annonce directement le Grand chelem.

Voici un autre exemple semblable présentant une main faible à Trèfle qui va démontrer que **6 Trèfles Joséphine à saut** peut être annoncé sur *ouverture* à Trèfle sans confusion si le mode Contrôle est disponible ou la déclaration 4 SA Blackwood après fit est disponible. Et même sur un barrage au niveau 4 malgré que les deux conditions ci-dessus ne sont pas présentes.

8.6- 31

Chapitre 8 : La recherche de chelem

par Gérald Néron, Granby, Qué. Canada

8.6 La Zone 35: L'invitation au Grand chelem

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Ex. 8.6:13 Joséphine et Ouverture faible à 4 Trèfles

* Le chiffre souligné est le *Pointage Plancher du Partenaire* (le premier chiffre de la catégorie décrite) et le chiffre **en gras** est le *pointage de la main à ajouter*.

A)	Ouvreur (déclarant à l'atout)	Répondant (répondant à l'atout)
	9	A 7 5
	5	A R D 4
	8 5 2	A 10 8 6 5
	A R D 8 7 6 3 2	5
	4 Tr	6 Tr (<u>13</u> + 18 HL valant +/- 22 PP car fit risqué)
	7 Tr	

Réponse :

1^{er} tour

L'O. a une fait une *ouverture faible à 4 Trèfles* (mais il aurait pu faire une ouverture **3 SA faible** pour une seule mineure (V. Chapitre 10, tome IV)).

Le Répondant ne pouvait pas agréer le fit par défaut en déclarant directement **4 SA Blackwood** (*c'est une règle qu'on ne peut pas passer outre, sinon la confusion va s'installer partout*). Ici, le niveau 4 du barrage ne permet pas non plus d'agréer le fit par défaut avec un Soutien-Contrôle parce qu'il faut qu'il y a un saut évident d'enchères (cette règle est aussi capitale pour permettre d'annoncer sans confusion une nouvelle couleur au niveau 4 en cas de misfit).

Le répondant à l'atout a tout de même le choix d'annoncer la manche à Trèfle (niveau 5), une enchère à **4 SA forcé** ou encore **5 SA invitatif** pour le niveau 6. C'est cette dernière enchère qui autorise de considérer l'annonce **6 Trèfles** après un barrage à Trèfle comme la convention **Joséphine**, qui est très pertinente dans ce contexte (*par exemple ici, il y a possession de 5 levées sûres et la possibilité que le déclarant de l'atout en détienne jusqu'à 8 levées*).

2^e tour

L'O. détient effectivement les trois GH. Il se doit d'en informer le déclarant de Joséphine. C'est le troisième échelon, l'atout au **niveau 7**, qui affirme ce constat.

8.6- 32

Chapitre 8 : La recherche de chelem

par Gérald Néron, Granby, Qué. Canada

8.6 La Zone 35: L'invitation au Grand chelem

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Cet exemple montre deux choses.

D'abord, il est possible d'annoncer **6 Trèfles Joséphine même quand l'atout est à Trèfle**. Car, il ne faut jamais utiliser 5 SA pour déclarer Joséphine.

Deuxièmement, l'emploi de *Joséphine* exige d'assumer que le partenaire qui y répond peut déclarer directement le Grand chelem. Donc, il faut avoir les valeurs exigées, ou à la limite, pour annoncer une invitation au Grand chelem pour utiliser cette convention; cette enchère ne doit pas être une décision intuitive basé sur le hasard.

D'autres exemples pour ce scénario, ainsi que pour les deux autres, vont être présentés lors de l'apprentissage des Ouvertures fortes au niveau 2, du Saut-Changement de couleur par le répondant.

Fin du Chapitre 8

Vous avez maintenant terminé l'apprentissage des règles et conventions nécessaires pour faire la recherche et inviter au Grand chelem aussi bien à Sans-Atout qu'à l'atout.

Il est maintenant le temps d'apprendre la *pierre angulaire* qui va permettre d'harmoniser l'ensemble des systèmes de réponses pour les différents types de *Main Fortes*.

8.6 La Zone 35: L'invitation au Grand chelem
«*Bridge Standard International*» <https://canadabridge.org>